

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL



L'AN DEUX MIL VINGT SIX le vendredi 5 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de QUERRIEN s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur convocation adressée individuellement le 1er juin 2026 conformément aux articles L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nombre de membres en exercice : 19 présents : 16 votants : 19

PRÉSENTS : CADO S. – CHERRUAU P. – ECK P. – PERON R – CADO LE GOFF G -. – GUITTON C. – XAVIER R. -, MILER M.-, LORAND D. – FERREIRA C. – ANGOUJARD M. – MARICHAL C. – KENFACK A_M. – KERUZEC C. - ECK S

ABSENTS excusés : ERIAU B. donne pouvoir à CADO LE GOFF G
LE CLEC'H M. donne pouvoir à MARICHAL C.
LE BRONZE R. donne pouvoir à CADO S.

Arrivés en cours de séance : ROBIN M.N. donne pouvoir à MILER M. jusqu'à 20h36
XAVIER R. donne pouvoir à ECK P. à partir de 22h

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Maire.

Mme ANGOUJARD M. a été désignée secrétaire de séance.

n° 33 / juin 2026

Subventions aux associations

1] ASSOCIATIONS et ORGANISMES LOCAUX :

NOM	MONTANT ATTRIBUE
AKVILLAGE	400 €
A.P.E. de l'École Publique	300 €
AMICALE LAÏQUE	200 €
ARCHERS DE QUERRIEN	800 €
CLUB SPORTIF QUERRIENNOIS	200 €
COMITE D'ANIMATION	800 €
COMITE DE JUMELAGE	700 €
COMITE DES FETES DE LA CLARTÉ	200 €
LES ARTS NOUVEAUX	400 €
LES AMIS DE TI MA BRO	500 €
LES PETITS BONHEURS DE LA VIE	500 €
LIVIOU KERIEN	1000 €
FESTONIK	200 €
CAVALIERS DE KERIEN	400 €
NATURE ET PATRIMOINE	1000 €
PUNCTUM LAB	400 €
QUERRIEN JUDO	200 €
US QUERRIEN (sous condition de maintien du club)	800 €
VIVA LA MUSICA	1500 €
MONTANT TOTAL - 1	10 500 €

2] ASSOCIATION ET ORGANISMES "SANTÉ"

NOM	MONTANT ATTRIBUE
A.D.M.R (aide à domicile)	2286 €
Bibliothèque sonore Finistère - QUIMPER	50 €
Centre de santé infirmier - ARZANO - QUERRIEN	1000 €
Enfance et partage - QUIMPER	100 €
MONTANT TOTAL - 2	3436 €

3] ORGANISMES en lien avec la COMMUNE

NOM	MONTANT ATTRIBUE
SECOURS CATHOLIQUE - QUIMPER (Antenne de Qlé)	100 €
MONTANT TOTAL - 3	100 €

4] ENSEIGNEMENT/SPORT/CULTURE

NOM	MONTANT ATTRIBUE
DDEN secteur Quimperlé - QUIMPERLÉ	30 €
MONTANT TOTAL - 4	30 €

5] AUTRES ORGANISMES

NOM	MONTANT ATTRIBUE
AFM TÉLÉTHON	50 €
RÊVES DE CLOWM - GUIDEL	100 €
CENT POUR UN TOIT	100 €
RETRITOUT	100 €
MONTANT TOTAL - 5	350 €

6] PARTICIPATION SORTIES SCOLAIRES

Sorties à caractère pédagogiques : découverte, mer, nature, visites (25%des dépenses totales plafonnées à 2350€)	3500 €
Arbre de Noël	1000 €
MONTANT TOTAL - 6	4500 €

Soit un montant total attribué de **18 916 €**.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 voix) :

- **DECIDE** l'ensemble de l'attribution des subventions telles qu'indiquées ci-dessus,

Excepté 1 abstention pour l'association Les Cavaliers (car 1 conseiller municipal membre de l'association)

1 abstention pour l'association Viva La Musica (car 1 conseiller municipal membre de l'association)

1 abstention pour l'association Les amis de Ti ma bro (car 1 conseiller municipal membre de l'association)

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le 10 juin 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Maire, CADQ Stéphane

